

Paris, le 16 décembre 2024

SOUTIEN A MAYOTTE

Le département de Mayotte vient d'être frappé, ce samedi, par un cyclone d'intensité exceptionnelle, qui a eu des conséquences dévastatrices, dans un département où un tiers de l'habitat est informel, largement constitué de cases insalubres où le toit est une plaque de tôle. Le nombre de victimes n'est pas encore connu mais le bilan humain et matériel sera terrible dans ce département qui est le plus pauvre de France.

Dans ce contexte, la population est frappée durement, de plein fouet, non seulement les habitations mais aussi l'ensemble du service public dont le fonctionnement est menacé : pas d'électricité, pas de communication, un aéroport dévasté, des hôpitaux lourdement atteints, et des établissements scolaires réquisitionnés comme centre d'hébergement. La pénurie d'eau notamment est particulièrement inquiétante alors que Mayotte vient de subir une épidémie de choléra et cette situation pourrait avoir des conséquences sanitaires désastreuses.

Dans cette situation où l'urgence vitale des habitants est engagée, aucune polémique n'est entendable. Le SEA-UNSA et l'UNSA-AAF demandent au gouvernement de prendre toutes les mesures d'urgence et de protection nécessaires, en particulier pour rétablir le service public et ses infrastructures. Un plan de reconstruction ambitieux devra être mis en œuvre, notamment pour l'habitat et les infrastructures publiques. Nos fédérations expriment toute leur solidarité envers les personnels éducatifs, les élèves, les étudiants, les personnels du MASAF et toute la population mahoraise et agiront avec leurs partenaires pour que la République protège un de ses territoires les plus en difficulté.

Manuel DEVEAUD

secrétaire général du SEA-UNSA

Martine HARNICHARD

secrétaire générale de l'UNSA-AAF